



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 45694

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la possibilité offerte aux étudiants en médecine qui s'engagent à exercer dans une zone déficitaire en médecins, de bénéficier d'une bourse d'études, possibilités déjà utilisées par certaines collectivités locales et généralisées par le Parlement. Il lui demande de préciser les conditions d'attribution de cette bourse, son montant, sa durée, pour les étudiants dont l'installation viendra pallier la pénurie de médecins.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45694

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2009, page 3033

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)